



## PÉTITION

### MENACES SUR NOS TICKETS-RESTAURANTS

**Le Gouvernement limite l'utilisation de nos tickets-restaurants. Les salariés n'acceptent pas ce nouveau mauvais coup contre leur pouvoir d'achat.**

À compter du 1<sup>er</sup> Mars 2010, les commerces alimentaires ne peuvent accepter plus de 2 tickets par passage en caisse et pour seulement certains produits (sandwichs, plats cuisinés).

Cette décision est inacceptable. En Corse, la population souffre de la vie chère. Vouloir remettre en cause l'utilisation des tickets-restaurants, acquis souvent suite à de nombreuses luttes sociales, est totalement scandaleux.

Les salariés, dont les noms suivent, exigent de pouvoir utiliser leurs tickets-restaurants sans aucune restriction, dans la mesure où il s'agit de produits alimentaires.

NOM - Prénom	SIGNATURE	NOM - Prénom	SIGNATURE